



Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË
P.P
1030 BRUXELLES 3
P003388

- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N° 149 – Printemps 2024 – Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
UN NOUVEAU PLAN DE GESTION « NATURA 2000 » POUR L'HOF TER MUSSCHEN !.....	3
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	4
LES CHAMPIGNONS DU BOIS MORT SUR NOS SITES ET EN FORÊT DE SOIGNES	4
DIMANCHE 28 JANVIER 2024 : SORTIE ORNITHOLOGIQUE EN CAR EN ZÉLANDE	10
WAN (WEARENATURE.BRUSSELS) LANCE UNE CAMPAGNE COMMUNALE	12
NOS SITES	13
LES BRYOPHYTES DE L'HOF TER MUSSCHEN : VISITE GUIDÉE DU 5 MARS 2023	13
OPÉRATION « CHLOROPHYLLE » 2023 - RAPPORT 14	15
OBSERVATIONS	19
20/02/2024, MYZIA OBLONGOGUTTATA IN HET/AU MOERASKE	19
PRODUITS & PUBLICATIONS	20
PUBLICATIONS	20
AGENDA	21
VISITES – ANIMATIONS – GESTIONS	21
COTISATIONS ET DONS	22
ACTIVITÉS HOUTWEG & JARDIN DES AROMATIQUES 2024.....	23
SAMEDI 25 MAI 2024 : INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE DE FLEURS	23
DATES	24



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <https://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Hof ter Musschen – Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Scolaires, écoles secondaires

Hof ter Musschen – Moeraske

Initiation à la nature (€1/enfant)

Jean Randoux

0470 / 929 833

johanjean@skynet.be

Scolaires, maternelles/primaires

Potager du Houtweg – Moeraske

Initiation à la nature (€1/enfant)

Marianne Delcroix

02 / 216 85 43

ou 0486 / 565 724

delcroixmarianne@hotmail.com

Jacqueline Borlée

0477 / 285 620

jacqueline.borlee@gmail.com

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max.).



Activités – Gestions



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Durant

0479 / 904 879

michel.meijg.durant@belgacom.net

Antenne CEBE-WSL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

Alain Doornaert

02 / 256 05 39

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Michèle Rooseleir

0486 / 261 423

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Monsieur le Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils lui ont attribués en 2023.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





Editorial

Un nouveau plan de gestion « Natura 2000 » pour l'Hof ter Musschen !

Par Michel Moreels

Dans le courant de 2023, le gouvernement bruxellois a approuvé en première lecture une septième série de nouveaux plans de gestion de sites Natura 2000 en Région de Bruxelles-Capitale, dont celui de l'Hof ter Musschen⁽¹⁾.

À la CEBE, nous ne cachons pas notre satisfaction : en effet, – et cela mérite d'être souligné ! –, suite à une excellente coopération avec Bruxelles Environnement et la société chargée de rédiger l'avant-projet dudit plan, il a été décidé d'y intégrer totalement notre plan de gestion initial, par trois fois remanié depuis sa mise en œuvre en 1994⁽²⁾. Le nouveau plan de gestion régional officialise et conforte donc le « manuel » qui nous sert de guide pour gérer l'Hof Ter Musschen. Cerise sur le gâteau : le nouveau plan n'émet aucune réserve quant à nos objectifs et pratiques de gestion. La grosse différence réside en ceci : notre plan compte 5 pages assorties d'un seul schéma réalisé à main levée, alors que la version officielle s'enrichit de très nombreux graphiques et explicitations précises ; c'est un document qui se révèle très complet, plus compréhensible et bien plus didactique que le nôtre. Il présente aussi l'avantage d'avoir le même canevas que les plans des autres sites Natura 2000, ce qui en facilite l'approche.

Ce 20 février, le ministre bruxellois de l'Environnement, Alain Maron, est venu à l'Hof ter Musschen, à la fois pour communiquer sur le sujet mais aussi pour re-découvrir notre site qu'il n'avait plus visité depuis un moment⁽³⁾.

Rappelons que tous les sites bruxellois de haute valeur biologique ne sont pas nécessairement labellisés « Natura 2000 »⁽⁴⁾, ce qui ne signifie aucunement qu'ils soient d'une moindre valeur biologique : c'est par exemple le cas du Moeraske, qui n'est pas répertorié « Natura 2000 » mais qui a le statut de « réserve naturelle » et de « site classé ».



Le ministre à l'écoute des explications de Michel Moreels, président de la CEBE
Crédit photographique : cabinet du ministre A. Maron

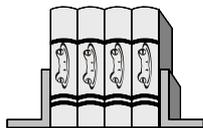
La conservation des sites Natura 2000, comme celle d'autres zones riches en biodiversité, nécessite parfois des interventions « drastiques » qui pourraient porter à questionnement de la part du public : ainsi, de grands travaux ont eu lieu ou sont encore en cours sur nos sites de l'Hof ter Musschen ou du Moeraske. Pour le premier, c'est une évacuation d'une zone de roseaux et massettes présents dans la rivière alors que, pour le second, c'est le marais qui a été curé... mais, nous vous en parlerons plus longuement dans notre prochain bulletin !

(1) Il s'agit du Plan de gestion Natura 2000 : Station IB11 : Hof ter Musschen. Après approbation en 1^{re} lecture par le Gouvernement bruxellois, celui-ci a été soumis à enquête publique du 14 février au 15 mars 2024, en même temps que les plans de gestion élaborés pour les sites naturels suivants en aval de la Woluwe : Woluwe à ciel ouvert, Parc des Sources avec talus Promenade du Chemin de fer, Parc Malou et Friches.

(2) Celui-ci avait été réalisé sous le contrôle du professeur Philippe Lebrun, éminent botaniste de l'UCL et homme extrêmement cordial et constructif.

(3) Voir à ce sujet la relation de la visite du ministre sur le site de MT Maron Trachte : Natura 2000 : la région bruxelloise protège une nouvelle série de sites avec des plans de gestion en faveur de la biodiversité : <https://maron-trachte.brussels/2024/02/20/natura-2000-la-region-bruxelloise-protège-une-nouvelle-serie-de-sites-avec-des-plans-de-gestion-en-faveur-de-la-biodiversite/>

(4) Pour intégrer le réseau « Natura 2000 », tout site naturel doit répondre à certains critères, très stricts, définis par l'Union Européenne, comme abriter des biotopes particuliers ou certaines espèces spécifiques ; par exemple, l'Hof ter Musschen compte deux biotopes dit « d'intérêt communautaire » (mégaphorbiaie et prairie alluviale) et accueille au moins deux espèces animales « d'intérêt communautaire » : un poisson, la Bouvière (*Rhodeus sericeus amarus*) dans les eaux de la Woluwe, et un petit escargot, le Maillot à bouche étroite (*Vertigo angustior*) sur le site proprement dit.



Articles – Mini-dossiers

Les champignons du bois mort sur nos sites et en forêt de Soignes

Par Jean Randoux

Au programme des visites guidées que Jean assura en automne dernier sous l'égide de la CEBE et des CNB, il y en eut sept consacrées aux champignons présents sur les sites de l'Hof ter Musschen, du Moeraske et en forêt de Soignes. Quatre d'entre elles (septembre-octobre 2023) se sont intéressées à la diversité de leurs formes et à leurs rôles dans les écosystèmes (parasitisme, saprophytisme, mycorhize) ; quant aux trois dernières (novembre-décembre 2023), elles traitaient spécifiquement de ceux se développant sur le bois mort. Cet article vous en présente quelques-uns.

Cela fait des années que, partout en Belgique, de vieilles souches, des branches tombées, des troncs déracinés ou abattus, habillent le sol de nos bois, parcs et jardins.

La raison « officielle » de cette pratique, – qui consiste à ne plus nettoyer systématiquement ce qui faisait « sale », « désordonné », dans le but de respecter un maillon du cycle de la vie, plein de diversité animale (cloportes, larves, collemboles, vers...) et végétale (mousses, lichens, algues,...) –, en masque quelque peu une autre, que l'on occulte parce qu'elle laisserait supposer que les autorités « profitent de l'occasion » : moins de ramassage, cela signifie aussi moins de dépenses pour les finances publiques !

Ceci dit, certains champignons jouent le rôle de tâcherons, officiant naturellement en lieu et place des hommes.



1.

1. Hêtre tombé, pourrissant sur place en forêt depuis une quinzaine d'années au moins : une aubaine, non seulement pour les mousses, mais encore pour les invertébrés et les champignons du bois mort (Forêt de Soignes, Auderghem – Visite guidée du 17/12/2023)

On approche de l'hiver

Fin novembre-début décembre : il commence à faire froid.

L'hiver dernier, par exemple, les premières gelées nocturnes sont apparues à Bruxelles lors de la nuit précédant la visite guidée mensuelle à l'Hof ter Musschen du 3 décembre. A cette occasion, on a pu observer, figés par la glace, de nombreux spécimens de champignons tardifs annonçant la fin de saison : *Clitocybe nebularis* (Clitocybe nébuleux, **2a.-2b.**), ou *Lepista nuda* (Pied-bleu, **3a.-3b.**) .

A ce dernier stade de l'année, on ne rencontrera plus que des saprotrophes qui se nourrissent de matières organiques mortes : feuilles tombées, branches cassées, troncs coupés, souches abandonnées... En effet, les végétaux ne croissent pas beaucoup en hiver car le raccourcissement des jours ainsi que le niveau des températures réduisent considérablement les possibilités de photosynthèse.



2a.



3a.



2b.



3b.

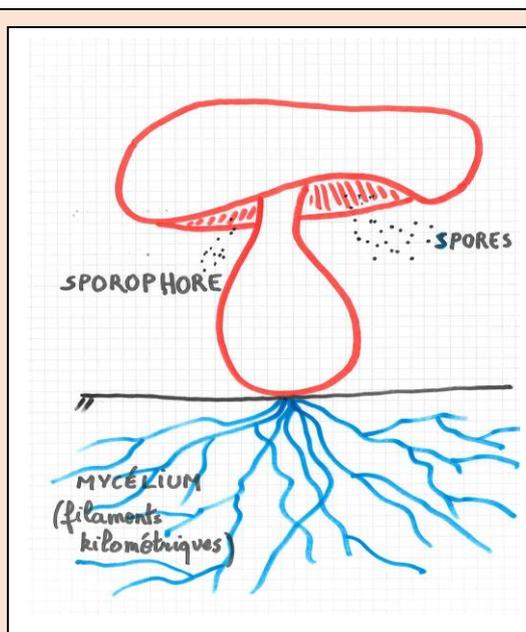
2a.-2b. *Clitocybe nebularis* (dessus, dessous du chapeau), à gauche & 3a.-3b. *Lepista nuda* (dessus, dessous du chapeau), à droite

Bois mort = milieu de vie

Le bois mort est une matière organique morte (appartenant à un être vivant ou qui a été vivant).

Il constitue cependant un milieu vivant : il vous suffit d'examiner un morceau de bois, de le soulever : dessous grouillent cloportes, mille-pattes, vers, œufs de limaces, etc. ; à la surface, on observe de nombreux trous de sorties d'insectes ayant passé leur vie de larve dans le bois pourri ; ces trous sont plus ou moins agrandis par les oiseaux, en recherche de pitance dodue. Et ce bois mort en contient justement, à cause de la présence, notamment, de bactéries et de champignons dont se nourrissent lesdites larves.

Le bois mort est donc bien un micro-habitat permettant à la biodiversité (diversité du vivant) de s'épanouir.



Notes introductives à l'étude des champignons

Voici quelques notions préliminaires à l'étude du règne fongique, à l'intention de celles et ceux qui ne sont pas familiarisés avec les champignons.

- a. Ce qu'on appelle communément « champignon », en est en fait le « **sporophore** », c'est-à-dire l'organe reproducteur, dans lequel les spores se sont formées et duquel elles sont libérées. L'essentiel du champignon (mycélium = ensemble de filaments) se trouve dans le substrat (terre ou bois).
- b. L'**hyménium** est la surface par laquelle s'échappent les **spores**.
- c. Le champignon participe à la **décomposition de la matière organique** en matière minérale assimilable par les végétaux. Ainsi, le cycle de la vie pourra se poursuivre.
- d. Lorsque l'on parle de l'alimentation du champignon, il est préférable d'utiliser le terme de « **saprotrophe** » à celui de « saprophyte » dans la mesure où le champignon n'est pas un végétal (et « phytos », en grec, désigne le végétal !).

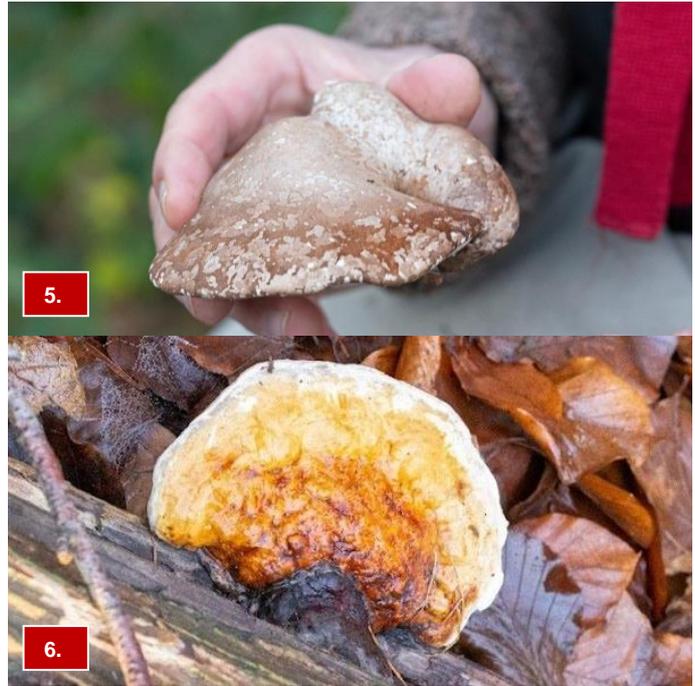
Comme pour les bryophytes, lichens, myxomycètes, etc., il n'existe pas systématiquement un nom vernaculaire français pour nommer un champignon ; on a alors recours au seul nom latin.

Crédit illustration : Jean Randoux - Copyright © 2024 CEBE-MOB

Pourriture cubique et pourriture fibreuse

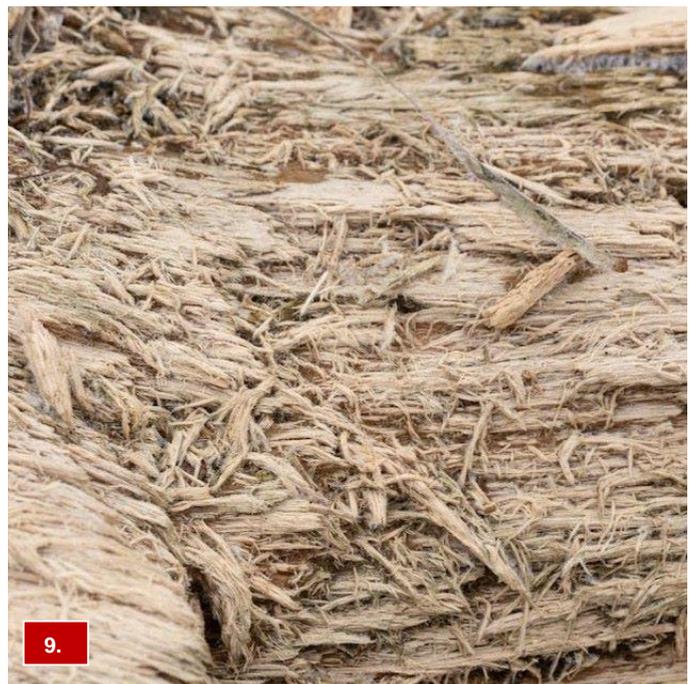
A l'entrée de la forêt, un tronc de bouleau gît au sol depuis plus de dix ans. Au début, chaque année, apparaissait dessus *Fomitopsis betulina* (anciennement *Piptoporus betulina*), le Polypore du bouleau (5.). Du vivant de l'arbre, le champignon était déjà présent... de par son mycélium à l'intérieur du bois. Dans celui-ci, il y a essentiellement deux composants : **la lignine**, assurant l'imperméabilité et l'imputrescibilité du bois d'une part, et **la cellulose**, assurant le maintien, un peu comme les tiges de fer dans le béton armé.

Le Polypore du bouleau se charge de décomposer la cellulose : restera donc la lignine qui se présente sous forme de « blocs » rouge brunâtre ; c'est **la pourriture cubique, rouge ou brune** (4.). Cette décomposition a commencé du vivant de l'arbre (parasitisme) ; le champignon a continué le « boulot » au-delà de la mort de l'arbre (saprophytisme) et le poursuivra encore quelques années. Et l'on a même constaté qu'un autre champignon, *Fomitopsis pinicola* (Polypore marginé, 6.), s'était installé aussi pour terminer ce même « boulot ».



4. Pourriture cubique du bois, due notamment à *Fomitopsis betulina* (5.) & à *Fomitopsis pinicola* (6.)

D'autres polypores étaient également présents : *Trametes versicolor* (Tramète versicolore, 7.) et *Trametes hirsuta* (Tramète hirsute, 8.). Ceux-ci décomposent la lignine ; restera donc la cellulose. Celle-ci est fibreuse et blanchâtre ; c'est **la pourriture fibreuse ou pourriture blanche** (9.). Depuis que le bouleau de la forêt est tombé, il y a chaque année une nouvelle génération de tramètes pour assurer le « boulot ».



Trametes versicolor (7.) & *Trametes hirsuta* (8.), sont tous deux à l'origine de la pourriture blanche (9.).

Ce qui précède constitue l'explication générale du phénomène de pourrissement du bois ; on se rend compte de l'intérêt qu'il y a – pour les larves gloutonnes –, de disposer de nourriture molle (on peut enfoncer le doigt dans le bois pourri) plutôt que de bois dur.

Un bout de bois vaut toujours le détour

Pour tout qui s'intéresse aux champignons, tout bout de bois mort (souche, branche morte ou tronc gisant au sol) vaut le détour.

Si vous soulevez une branche morte, il y a de grandes chances que vous tombiez nez à nez avec une « **croûte** » ; les exemples sont nombreux, les noms vernaculaires moins. Dès lors, accrochons-nous :

- *Steccherinum ochraceum* (l'Hydne ocré) a pu être observé au revers du premier bout de bois ramassé au Moeraske ; si l'on ouvre bien l'œil (et le bon !), on aperçoit, à travers la loupe, de petits chapeaux alignés sur les bords, les chapeaux étant en partie résupinés (tournés contre le support). A la surface de l'hyménium, il ne s'agit ni de pores ni de plis, mais bien d'aiguillons.
- Dans les mêmes coloris, mêlant l'ocre, le jaune et le blanc, on a découvert en forêt de Soignes *Byssomerulius corium* (la Mérule papyracée, **10.**), qui ne ressemble en rien à la mérule que l'on trouve dans les maisons et qui présente plutôt une surface lisse.
- Un hyménium plus accidenté muni d'aiguillons est présent chez *Phlebia* (ou *Mycoacia*) *uda* (**11.**).

Enfin, il y a de nombreux **autres champignons** du bois mort, aux formes, couleurs, grandeurs, étonnamment diverses : *Plicaturopsis crispa* (**12a.-12b.**), dont l'hyménium présente des plis, en est une belle illustration.



10. *Byssomerulius corium*, au revers d'un bout de bois mort



11. *Phlebia uda*



12a. *Plicaturopsis crispa*, dessus des chapeaux



12b. *Plicaturopsis crispa* : observation des plis de l'hyménium

Pour survivre en hiver, vivons cachés

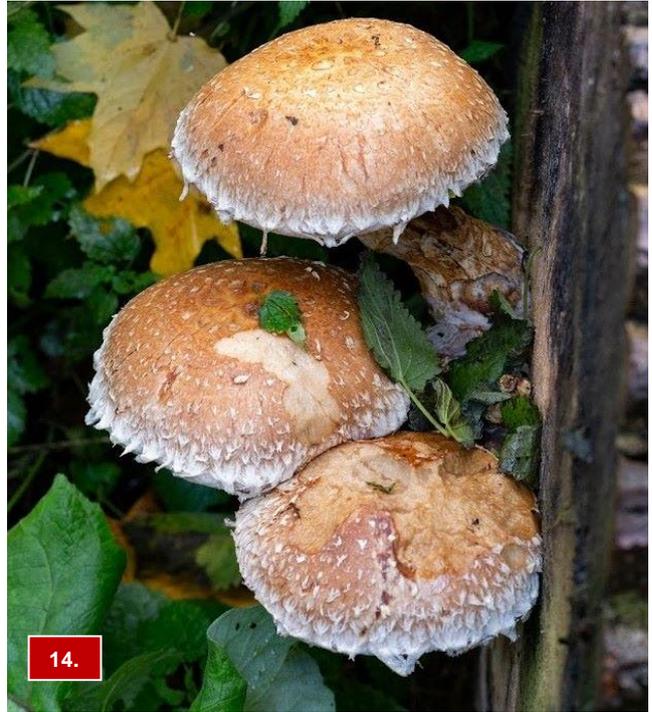
Le volume des champignons hivernaux est réduit : des plaques, des « langues », sont appliquées sur les branches, les bûches, au ras du sol... à l'instar des bourgeons des végétaux de la strate herbacée.

Les touffes de champignons « classiques » (*Coprinellus micaceus* [Coprin micacé], *Hypholoma fasciculare* [Hypholome en touffe]), se font rares. Tout au plus voyons-nous poindre des languettes noir et blanc : c'est *Xylaria hypoxylon* (Xylaire du bois, **13.**).

En novembre dernier, il faisait particulièrement doux ; on a encore rencontré d'autres espèces bien en chair comme *Hemipholiota populnea* (Pholiote destructrice, **14.**), ou un peu moins, comme *Cyclocybe cylindracea* (Pholiote du peuplier ou Pivoulade, **15.**).



13.



14.



15.

13. *Xylaria hypoxylon* / 14. *Hemipholiota populnea* / 15. Jeunes exemplaires de *Cyclocybe cylindracea*

On peut encore citer quelques « croûtes » ou autres champignons se partageant le morceau de bois avec les mousses et les lichens, ceux-ci se développant du côté bien exposé du bout de bois, et celles-là du côté généralement plus obscur :

- Croûtes : *Phlebia radiata* (Phlébie rayonnante ou Mérule radiée, 16.).
- Masses gélatineuses : *Dacrymyces stillatus* (Trémelle déliquescente, 17.), *Exidia nigricans* (Exidie noirâtre, 18.), *Exidia nucleata* (Exidie à noyaux, 19.), *Ascocoryna sarcoides* (Ascocoryne sarcoïde), *Auricularia auricula-judae* (Oreille-de-Judas), *Auricularia mesenterica* (Oreille poilue, 20.), etc.
- Stérées : *Stereum hirsutum* (Stérée hirsute), *Chondrostereum purpureum* (Stérée pourpre, 21.), etc.



16.

16. *Phlebia radiata*



17.

17. *Dacrymyces stillatus*



18.

18. *Exidia nigricans*



19.

19. *Exidia nucleata*



20.

20. *Auricularia mesenterica*



21.

21. *Chondrostereum purpureum*
Echo du Marais – Printemps 2024

Quelques coriaces résistent tout l'hiver ou en partie

Parmi les polypores (hyménium présentant des trous) :

- Certains ressemblent à des croûtes car ils sont en tout ou en partie résupinés (c'est-à-dire qu'ils ont le chapeau appliqué contre le substrat). Le sont, par exemple : *Dichomitus campestris* (22.), *Trichaptum abietinum* (Tramète lilas, 23.), *Phellinus ferruginosus* (Phellin ferrugineux, 24.), *Phellinus tuberculatus* (Polypore des vergers, 25.).
- D'autres disposent d'une chair plus coriace : *Trametes versicolor* (Tramète versicolore, voir 7.), *Trametes hirsuta* (Tramète hirsute, voir 8.), *Bjerkandera adusta* (Tramète brûlée, 26.).
- Enfin, certains contiennent de la lignine et passent l'hiver comme les troncs d'arbres : *Fomes fomentarius* (Amadouvier, 27.), *Phellinus igniarius* (Faux-amadouvier) ; *Ganoderma* sp. (Ganoderme sp., 28.).



22. *Dichomitus campestris*



23. *Trichaptum abietinum*



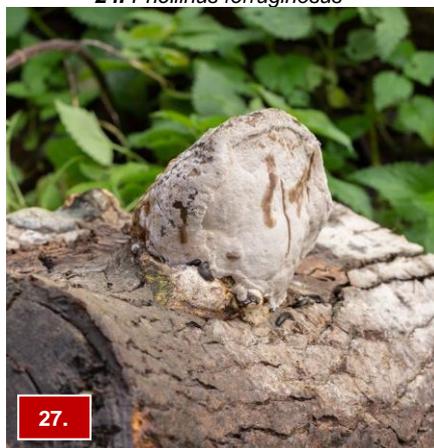
24. *Phellinus ferruginosus*



25. *Phellinus tuberculatus*



26. *Bjerkandera adusta*



27. *Fomes fomentarius*



28. *Ganoderma* sp.

Conclusion

Deux leçons ressortent de cet article :

- En hiver, la vie continue. Il s'agit donc de faire bien attention à l'usage des mots « mort » et « renaissance », et cela depuis les inventions d'Osiris, de Mars et de Flora...
- Chez les champignons aussi, existe une biodiversité à n'en plus finir : formes, rôles, répartition des espèces selon les saisons... Un formidable jeu d'identification en perspective !

Crédit photographique : Marc Hinderickx – Copyright © 2024 CEBE-MOB. Toutes les photos illustrant cet article ont été prises lors des visites guidées des :

- 12/11/2023 au Moeraske, (photos 7., 14., 15., 21. & 27.) ;
- 03/12/2023 à l'Hof ter Musschen (photos 2a., 2b., 3a., 3b., 4., 9., 20., 22., 25. & 28.) ;
- et 17/12/2023 en forêt de Soignes, site de Trois-Fontaines, Auderghem (photos 1., 5., 6., 8., 10., 11., 12a., 12b., 13., 16., 17., 18., 19., 23., 24. & 26.).

Dimanche 28 janvier 2024 : sortie ornithologique en car en Zélande

Par Michel Moreels

Ce dimanche 28 janvier 2024, 49 personnes ont participé à notre traditionnelle excursion en car en Zélande. Le temps fut favorable : entre 5 et 9°C, un ciel relativement clair et un vent modéré.

Sites visités

Nous nous sommes arrêtés à :

- *Wissenkerke-Inlaag Thoornpolder* (au bout du *Lonroomweg*) ;
- *Kerkwerve-Wevers Inlagen* (à partir du restaurant *De Heerenkeet*, autrefois dénommés *Moriaanshoofd Inlagen*) ;
- *Port Zélande* au *Zeilcentrum* pour manger à midi ;
- *Brouwersdam*, côté mer et côté *Grevelingenmeer* ;
- *Kattendijk-Slikke van Kattendijk* (au début de la *Oude Zeedijk*).

Les premier et dernier sites étaient des nouveautés pour les sorties CEBE.



1. Observations de groupe au Thoornpolder, à Wissenkerke

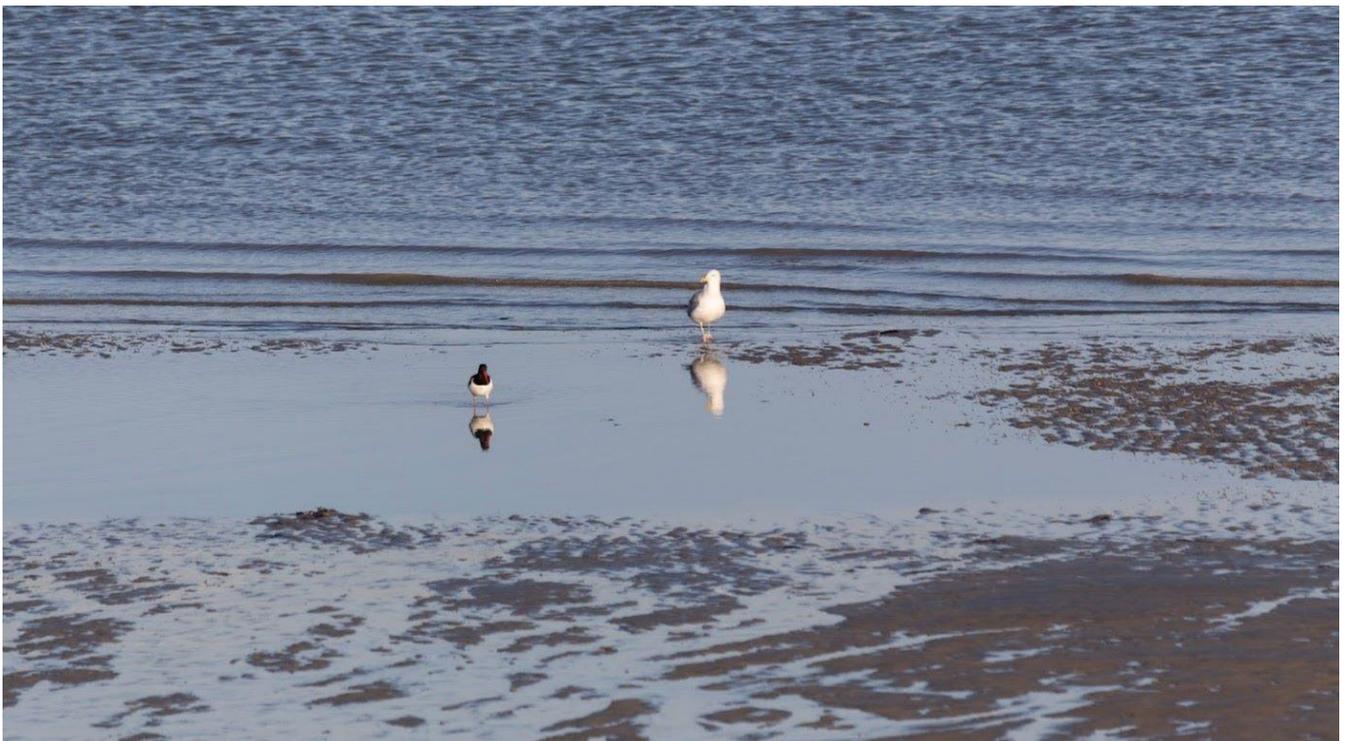
Observations

69 espèces d'oiseaux et 4 de mammifères furent relevées (merci à Françoise Henin d'en avoir dressé la liste !)

L'observation « phare » de la journée fut, sans aucun doute, celle d'un exemplaire de **Pingouin torda**, présent au *Brouwersdam*, côté mer, que tout le groupe put admirer assez aisément.

Le **Chevalier guignette**, repéré lors de notre premier arrêt, ne constitue pas, à proprement parler, une « rareté ». Sa présence comme hivernant en Zélande n'est, en revanche, pas si courante.

Heureuse, la personne – mais elle fut, hélas, la seule ! –, qui vit un **Fou de Bassan** au *Brouwersdam* et ce, toujours côté mer ! En effet, seules deux autres observations, chaque fois d'un seul spécimen de l'espèce à cet endroit, sont reprises sur *Waarneming.nl* pour la quinzaine précédent notre sortie. Bien vu, très bien vu !



2. Huïtrier pie & Goéland argenté

Crédit photographique : 1. & 2. : Marc Hinderickx – Copyright © 2024 CEBE-MOB

Zélande 28/01/2024 - Liste alphabétique des espèces observées

OISEAUX

A igrette garzette	Garrot à œil d'or
Grande Aigrette	Goéland argenté
Avocette élégante	Goéland brun
B arge rousse	Goéland marin
Bécasseau sanderling	Grand Gravelot
Bécasseau variable	Grèbe castagneux
Bécasseau violet	Grèbe huppé
Bécassine des marais	H arle huppé
Bernache cravant	Héron cendré
Bernache du Canada	Huïtrier pie
Bernache nonnette	M acreuse brune
Buse variable	Merle noir
C anard chipeau	Moineau domestique
Canard colvert	Mouette rieuse
Canard pilet	O ie cendrée
Canard siffleur	Oie rieuse
Canard souchet	Ouette d'Egypte
Chardonneret élégant	P ie bavarde
Chevalier gambette	Pigeon colombin
Chevalier guignette	Pigeon ramier
Choucas des tours	Pingouin torda
Combattant varié	Pinson des arbres
Grand Cormoran	Pipit farlouse
Corneille noire	Plongeon catmarin
Courlis cendré	Pluvier argenté
Cygne noir	Pluvier doré
Cygne tuberculé	R ougegorge familier
E ider à duvet	S arcelle d'hiver
Etourneau sansonnet	Spatule blanche
F aisan de Colchide	T adorne de Belon
Faucon crécerelle	Tournepipe à collier
Fou de Bassan	Tourterelle turque
Foulque macroule	Troglodyte mignon
Fuligule morillon	V anneau huppé
G allinule poule d'eau	

MAMMIFERES

Lapin de garenne	Phoque gris
Lièvre d'Europe	Phoque veau-marin



a. Aigrette garzette



b. Tournepipe à collier

Credit photos de l'encadré : a., b., c. & e. Michel Galoppin ; d. & f. : Marc Hinderickx – Copyright © 2024 CEBE-MOB



c. Phoque gris mâle ↑ / d. Harle huppé ↓



e. Spatule blanche ↑ / f. Groupe de courlis cendrés ↓



WAN (WeAreNature.Brussels) lance une campagne communale

Il y a neuf mois, dans notre Echo du Marais n°146 (été 2023), nous vous présentions l'asbl WAN (WeAreNature.Brussels), qui entendait traduire le Gouvernement bruxellois en justice dès septembre 2023, s'il ne votait pas un moratoire immédiat sur la destruction des derniers espaces verts de la capitale. Où en est cette action aujourd'hui ? Quelle est la suite des événements ? WAN fait le point pour vous et lance un nouvel appel à tout Bruxellois soucieux de préserver son environnement.



Cher.e.s sympathisant.e.s et allié.e.s,

Notre action juridique est officiellement lancée ! Ce lundi, 5 février 2024, nous avons envoyé une citation à comparaître devant le tribunal de première instance à la Région de Bruxelles-Capitale.

Notre demande ? Que soit ordonné un moratoire sur l'urbanisation des espaces naturels bruxellois en attendant que soit menée à bien la réflexion sur le ménagement du territoire (PRAS), et que la Région respecte ses obligations en termes d'adaptation au bouleversement du climat.

En parallèle à cette citation en justice, nous souhaitons élargir l'action et la faire vivre à échelle locale. C'est la raison pour laquelle nous lançons une **campagne communale**, dans le cadre de laquelle **nous vous invitons à interpeller les élus de votre commune** pour leur demander, eux aussi, de **préserver les espaces naturels et les sols vivants de leur territoire – et donc, votre territoire !**

Les autorités des 19 communes bruxelloises ont le pouvoir de délivrer des autorisations pour urbaniser ces espaces naturels. Elles ont donc aussi le pouvoir de ne pas les délivrer, et nous leur demandons de faire usage de ces compétences pour protéger la nature sur leur territoire.

Vous souhaitez nous aider et participer à cette campagne ? Plusieurs options s'ouvrent à vous :

1. **Envoyez un courrier-type** aux élus de votre commune ! Ce courrier est disponible sur le site internet www.wearenature.brussels il est adapté pour chacune des 19 communes bruxelloises.
2. **Incitez vos proches** et connaissances à vous emboîter le pas en écrivant à leur commune, et parlez-en dans les associations de votre commune, les magasins que vous fréquentez, les centres culturels, les clubs de sport, etc.

Les prochaines élections communales auront lieu le 13 octobre 2024. D'ici-là, renforçons la mobilisation et faisons-nous entendre au niveau communal pour que nos lieux de vie restent vivants et compatibles avec le changement climatique !

La signature des mandats pour l'action en justice reste également une nécessité absolue. Nous sommes actuellement presque 1000 requérants (certains mandats nous sont revenus incomplets et ne peuvent donc pas être utilisés, n'hésitez pas à compléter le vôtre avec tous les détails requis !). Si chacun d'entre nous partage l'information autour de lui et fait signer 10 mandats, nous pourrions atteindre les 11 000 en un rien de temps ! Merci d'avance pour votre soutien !

Faites tourner !

A très bientôt,

L'équipe de WeAreNature.Brussels



Nos sites

Les bryophytes de l'Hof ter Musschen : visite guidée du 5 mars 2023

Par Michel Moreels

Le 5 mars 2023, André et Marc Sotiaux ont guidé un groupe de 12 personnes à l'Hof ter Musschen. 42 bryophytes ont été identifiées à la suite de cette sortie. 6 espèces sont des nouveautés, ici, en bordure de Woluwe. Parmi celles-ci, 3 sont des espèces qu'on ne trouve pas au Moeraske, alors que les 3 autres sont maintenant répertoriées sur nos deux sites.

Nouvelles espèces pour l'Hof ter Musschen, non présentes au Moeraske

Cololejeunea minutissima est une hépatique⁽¹⁾ vert clair de très petite taille qui présente de très petites feuilles arrondies espacées les unes des autres. C'est une espèce épiphyte qui pousse sur des feuillus à écorce riche en éléments nutritifs comme le Sureau noir. Cette hépatique est récente pour la bryoflore belge, n'ayant été découverte qu'au milieu des années 1980. Elle paraît néanmoins être en expansion dans nos régions.

Riccia sorocarpa (fig. 1.) ressemble fort à *Riccia glauca*. Cette hépatique assez coriace se trouve, généralement, mi-enfouie dans le sol. Son thalle est souvent bleuté sur les marges et ces dernières sont marquées d'un fin liséré hyalin. L'identification certaine de l'espèce est affaire de spécialistes et nécessite, généralement, un examen de laboratoire.

Brachytecium mildeanum, mousse pleurocarpe⁽²⁾, n'est pas non plus une espèce aisée à reconnaître. Pour le néophyte, ceci est seulement réalisable lorsqu'elle est fertile et qu'elle fait alors penser à un *Brachytecium rutabulum* qui aurait des soies lisses et non papilleuses. Sinon, ... c'est une autre histoire.

Nouvelles espèces pour l'Hof ter Musschen, mais déjà présentes au Moeraske

Riccia glauca est l'espèce typique du genre *Riccia*. D'aspect mince et plat, cette hépatique à thalle forme des rosettes vertes largement étalées sur le sol. C'est une espèce terricole que l'on retrouve dans les éteules et les terrains perturbés (potagers, bords de chemins, jardins). A l'instar de ses proches parentes du genre, *Riccia glauca* ne supporte pas une eutrophisation trop importante du sol. Au Moeraske, elle est présente dans la zone des potagers biologiques de la CEBE.

Orthotrichum lyellii, mousse acrocarpe⁽²⁾, est l'*Orthotrichum* le plus facile à reconnaître. Cette corticole se caractérise, en effet, par ses très nombreuses propagules foliaires qui lui donnent un air graveleux, au sens premier du mot. Au Moeraske, l'espèce se rencontre sur le tronc des Frênes communs situés derrière le terrain de pétanque.

Syntrichia papillosa est aussi une acrocarpe⁽²⁾ corticole. Toujours stérile, celle-ci ressemble à une *Syntrichia* classique dont les feuilles évoqueraient la forme d'un violon. Des propagules sont visibles sur sa face ventrale. Au Moeraske, on la trouve en compagnie d'*Orthotrichum lyellii*.



1. *Riccia sorocarpa* / 2. *Physcomitrium pyriforme* (jeunes individus)



3. André Sotiaux en quête de bryophytes dans la zone humide

Liste alphabétique des espèces observées (identification : André & Marc Sotiaux)

HÉPATHIQUES

1. *Cololejeunea minutissima*(*)
2. *Frullania dilatata*
3. *Lophocolea bidentata*
4. *Lophocolea heterophylla*
5. *Metzgeria furcata*
6. *Radula complanata*
7. *Riccia glauca*(*)
8. *Riccia sorocarpa*(**)

MOUSSES

9. *Amblystegium serpens*
10. *Atrichum undulatum*
11. *Barbula convoluta*
12. *Barbula unguiculata*
13. *Brachythecium mildeanum*(**)

14. *Brachythecium rutabulum*
15. *Bryum argenteum*
16. *Bryum dichotomum*
17. *Bryum rubens*
18. *Calliergonella cuspidata*
19. *Cryphaea heteromalla*
20. *Dicranella staphylina*
21. *Drepanocladus aduncus*
22. *Fissidens taxifolius*
23. *Funaria hygrometrica*
24. *Grimmia pulvinata*
25. *Homalothecium sericeum*
26. *Hypnum cupressiforme*
27. *Isoetecium myosuroides*
28. *Kindbergia praelonga*
29. *Orthotrichum affine*
30. *Orthotrichum anomalum*

31. *Orthotrichum diaphanum*
32. *Orthotrichum lyellii*(*)
33. *Oxyrrhynchium hians*
34. *Oxyrrhynchium pumilum*
35. *Phascum cuspidatum*
36. *Physcomitrium pyriforme*
37. *Platyhypnidium riparioides*
38. *Rhynchostegium confertum*
39. *Schistidium apocarpum*
40. *Syntrichia papillosa*(*)
41. *Tortula muralis*
42. *Zygodon viridissimus*

(*) nouvelle espèce pour l'Hof ter Musschen, présente également au Moeraske
 (**) nouvelle espèce pour l'Hof ter Musschen, non présente au Moeraske



4. Belle population de *Drepanocladus aduncus*



5. Observation d'*Isoetecium myosuroides*

Les chiffres

La bryoflore belge est riche de 770 espèces qui se ventilent comme suit : 587 mousses, 178 hépatiques et 5 anthocérotes.

La bryoflore de l'Hof ter Musschen compte 89 espèces : 78 mousses (en fait 77 espèces et une sous-espèce) et 11 hépatiques. La bryoflore du Moeraske compte, pour sa part, 97 espèces : 86 mousses et 11 hépatiques. Au total, 73 espèces sont communes aux deux sites, 24 sont propres au Moeraske et 16 (15 espèces et une sous-espèce) à l'Hof ter Musschen. Ceci donne un total cumulé Moeraske/Hof ter Musschen de 112 espèces (plus une sous-espèce), soit 14,5% de la bryoflore belge... sur 25 hectares ! Il est à noter qu'aucun de nos sites n'abrite d'anthocérotes.

Un an a passé depuis cette visite, et déjà, André et Marc Sotiaux sont revenus nous voir le 17 mars dernier, mais au Walckiers cette fois. Le compte-rendu de cette récente visite sera publié dans notre prochain numéro. Pour des raisons de place, nous ne publierons pas le tableau récapitulatif des bryophytes de l'Hof ter Musschen et du Moeraske/Walckiers cumulé et récemment mis à jour. Il sera, en revanche, repris, dans une « news » de notre site internet (<https://www.cebe.be>) il vous est aussi loisible de nous contacter, si vous en désirez une version papier.

Crédit photographique : Marc Sotiaux – Copyright © 2024 CEBE-MOB.

(1) Pour rappel, les hépatiques se divisent en hépatiques à thalle et hépatiques à feuilles. Ces dernières sont parfois confondues avec les mousses mais en diffèrent notamment par leurs feuilles, réparties sur deux côtés de la tige et pas tout autour.

(2) Les mousses pleurocarpes sont « tapissantes », avec des branches ramifiées et des fructifications, le plus souvent, perpendiculaires à ces dernières. Les mousses acrocarpes sont dressées, avec des branches droites et des fructifications les prolongeant dans le même axe. La façon la plus évidente de faire la distinction entre les deux types de mousses est que les acrocarpes sont généralement des mousses touffues et érigées, tandis que les pleurocarpes sont plus du type tentaculaire.

Opération « Chlorophylle » 2023 - Rapport 14

Par Michel Moreels

L'Opération « Chlorophylle » a été lancée en 2006 par la CEBE, sur le site du Walckiers. Elle consistait en un parrainage de nichoirs en bois destinés à offrir des abris pour la faune et de permettre un suivi systématique de leur occupation durant au moins 5 ans. Les buts étaient de sensibiliser le public à la protection du Lérot (Eliomys quercinus), espèce de rongeur qualifiée de « rare » en Région de Bruxelles-Capitale, et de confirmer la présence d'une population de cet animal dans le dernier site de la Région ayant fait l'objet d'une observation régulière les 10 années précédentes. Dès le premier relevé au printemps 2007, des traces d'occupation récente de ce rongeur furent relevées et ce constat est, depuis, annuel. Nous publions ici les résultats de l'Opération 2023, alors que nous venons de procéder en mars dernier à l'inventaire 2024 ; le compte-rendu de cette toute dernière opération vous sera communiqué prochainement.



Fig. 1. Echelle, brouette chargée de nichoirs neufs, fil de fer et pince constituent le matériel de base de l'opération « Chlorophylle »

Introduction au Rapport 14⁽¹⁾

L'Opération « Chlorophylle », lancée par la CEBE au printemps 2006, a été rendue possible grâce à l'intervention de 26 donateurs qui ont parrainé un total de 32 nichoirs. Afin de permettre leur suivi, chaque nichoir a été numéroté. Tous ont été placés, dans le Walckiers (Schaerbeek – Région de Bruxelles-Capitale – Belgique), au plus tard courant de l'automne 2006. Il s'agissait de nichoirs de type « Mésange bleue », « Mésange charbonnière » et « Moineau ».

Théoriquement, l'opération devait prendre fin après le relevé 2011... Au vu de son succès, nous avons pourtant décidé de la reconduire pour cinq nouvelles années. Changement par rapport à l'opération initiale, c'est la CEBE qui, à partir de 2012, acheta l'ensemble des nouveaux nichoirs disposés au Walckiers. Depuis, c'est une centaine de nichoirs qui sont affectés, annuellement, à cette fin. Sur cet ensemble, il en reste moins d'une dizaine – ceux en béton et en terre cuite –, qui sont antérieurs à 2012. Actuellement, la quasi-totalité des nichoirs sont soit des nichoirs pour mésanges bleues, soit des nichoirs pour mésanges charbonnières. Quelques-uns d'entre eux sont disposés en lisière du Walckiers, au niveau des potagers CEBE.

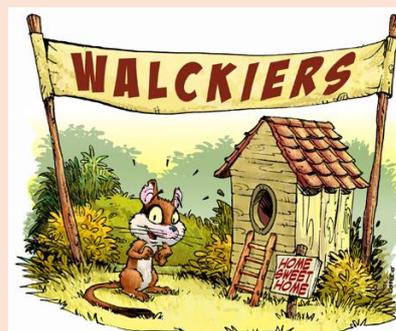
Vu son intérêt, nous avons décidé de pérenniser l'opération « Chlorophylle » pour une durée indéterminée, durée que nous espérons la plus longue possible !

Echo du Marais – Printemps 2024

Pourquoi Opération « Chlorophylle » ?

« Chlorophylle » est le nom d'un lérot, héros de bande dessinée, créé par Raymond Macherot, et dont les tribulations se déroulent dans Le Journal de Tintin,

Ce héros de papier vécut plusieurs aventures, d'abord sous la houlette de son créateur, et ensuite sous le crayon de Dupa et Greg, puis de Walli et Bom. C'est un autre dessinateur de BD, le « papa » des Blagues de Toto, Thierry Coppée, qui, rendant hommage au créateur de Chlorophylle, illustra dès 2006 notre opération dans le Walckiers par le dessin que voici :



Méthode

a. Le principe est de **contrôler annuellement la présence de traces dans les nichoirs**. Cela ne peut se faire que par leur ouverture. La difficulté de l'opération réside dans le choix du moment du contrôle annuel. Il ne peut être fait prématurément en hiver au risque de déranger des animaux en hibernation mais il ne peut être exécuté trop tard afin de ne pas déranger une éventuelle nidification d'oiseaux.

b. Les nichoirs **sont suivis durant toute la saison de nidification** afin de pouvoir déterminer avec certitude l'espèce d'oiseau qui s'y reproduit. Il n'est procédé à aucune ouverture durant cette période.

c. L'ouverture annuelle des nichoirs en fin de « saison hivernale » se fait en plusieurs étapes :

- Ils sont d'abord **examinés extérieurement** afin d'observer si des oiseaux n'ont pas débuté une nidification.
- Ensuite, **le nichoir est décroché** précautionneusement (en effet, il y a toujours le risque qu'un animal y soit présent et qu'il s'en échappe. Comme il s'agit d'un travail en hauteur, l'opérateur doit prendre garde de ne pas tomber de saisissement !).
- Après décrochage, il est procédé, toujours délicatement, **à l'ouverture du nichoir**. Selon le type de nichoir, l'ouverture se fait par le retrait du toit ou sur le côté.
- Il est alors procédé à **un examen rapide** permettant de vérifier son occupation ou non. **En l'absence de traces**, le nichoir est refermé et remis en place ; **si des traces d'occupation sont visibles**, il est procédé à leur identification.
 - o Si la présence d'œufs frais ou d'animaux vivants est observée, le nichoir est immédiatement refermé et remis en place ;
 - o S'il y a absence d'œufs frais ou d'animaux vivants, le contenu du nichoir est examiné et l'espèce ayant occupé le nichoir est déterminée avec le plus de précisions possibles. Le nichoir est alors vidé (sauf si une ébauche récente de nid d'oiseau est observée), refermé et remis en place.

d. Le **résultat du contrôle est enregistré** nichoir par nichoir.

e. Depuis 2019, l'ouverture des nichoirs se fait sur **deux jours consécutifs** lors de la dernière semaine du mois de mars.

f. A l'occasion de l'Opération « Chlorophylle », les nichoirs **usagés, abîmés ou disparus sont systématiquement remplacés** par des nichoirs neufs afin d'en garantir un nombre plus ou moins constant sur le site (en 2023, ils ont atteint la centaine).



Fig. 2. Contrôle d'un nichoir au sol



Fig. 3. Nid typique de mésange fait de mousse, extrait d'un nichoir



Fig. 4. Nid de lérot fait de feuilles découpées, extrait d'un nichoir



Fig. 5. Les nichoirs usagés sont systématiquement remplacés

Inventaire 2023

Le **relevé 2023** s'est déroulé les 24 et 25 mars 2023. Il a porté sur un total de 100 nichoirs. Au total, 48 de ceux-ci ont confirmé la présence du Lérot.

Concrètement :

- 35 nichoirs contenaient un nid de lérot ;
- 5 lérots furent trouvés dans 3 de ces nids ;
- 7 lérots se trouvaient dans des nichoirs contenant des nids de mésanges⁽²⁾ ;
- 1 lérot fut relevé dans un nichoir vide (qui lui servait donc d'abri diurne) ;
- les 13 lérots vivants observés occupaient un total de 10 nids (7 individus solitaires et 3 fois 2 occupants dans le même nichoir) ;
- 5 nichoirs révélèrent la présence de leurs fèces ;
- 1 nichoir démontra la prédation évidente d'une mésange charbonnière par un lérot ;
- 2 nichoirs gardaient des traces d'une prédation probable de troglodytes mignons par les lérots ;
- 31 nichoirs abritaient des nids d'oiseaux (vraisemblablement : 12 de mésanges charbonnières, 5 de mésanges bleues et 4 indéterminés⁽³⁾) ;
- 1 nid contenait des plumes de pic épeiche ;
- 2 nids attestèrent de la présence du Mulot sylvestre (2 individus vivants dans un nid de lérot et des fèces de mulot dans un nid de mésange) ;
- 1 écureuil roux nous surprit en bondissant d'un nichoir où il semblait se reposer⁽⁴⁾ ;
- 3 nichoirs ont été « explosés » par les pics ;
- 23 nichoirs étaient vides ;
- 7 nichoirs furent ramassés au sol ;
- au contraire des autres années, on ne trouva aucune trace d'hyménoptères lors de ce recensement⁽⁵⁾.

Focus sur l'intérieur du nichoir : à la recherche du Lérot



Fig. 6. Parfois, l'œil détecte vite sa présence par le trou du nichoir...



Fig. 7. La plupart du temps, il faut pourtant bien chercher...



Fig. 8. ... Ou pas : lové au sein d'une ébauche de nid de feuilles...
Echo du Marais – Printemps 2024



Fig. 9. Ou même, il dort sans « couverture » : bon repos, petit lérot !

Conclusions

- a. Depuis ces dernières années, la population générale de lérots au Walckiers paraît stable, voire en légère progression.
- b. Le taux d'occupation cumulée des nichoirs par le Lérot (que ce soit pour y installer son nid, pour y hiberner dans un nid d'oiseau, pour s'y réfugier pendant la journée ou pour y exercer une prédation sur la gent ailée) s'élève, à présent, à 48 %, ce qui est un chiffre non encore atteint précédemment.
- c. La variation de ce taux nous paraît être la donnée essentielle pour suivre l'évolution d'une population d'un animal nocturne et craintif.
- d. Après plusieurs années où lors de nos journées de recensement, on contactait peu de spécimens de lérots, la tendance est repartie à la hausse en 2021, avec 7 spécimens vivants, 15 en 2022 et **13 en 2023** ;
- e. La prédation exercée par le Lérot sur les oiseaux utilisant les cavités artificielles pour nicher est réelle au Walckiers ;
- f. Les dégâts occasionnés par les pics (Pic épeiche, mais peut-être aussi Pic vert, voire Pic épeichette) aux nichoirs artificiels vont crescendo et force est de constater que les nichoirs avec des trous d'envol renforcés par une plaque métallique sont autant attaqués que ceux totalement en bois !
- g. On constate que d'autres mammifères (Mulot sylvestre, Ecureuil roux) semblent manifester, eux aussi, un intérêt croissant pour les nichoirs artificiels.



Fig. 10. Lérot au Walckiers (Mars 2022, Chlorophylle 2022)

Crédit photographique : Photos 1., 3., 4., 5. & 6. : Martine Wauters ; 2., 7. & 10. : Michèle Rooseleir ; 8. : Jean-Philippe Coppée ; 9. : Brice Marchal – Copyright © 2024 CEBE-MOB. Toutes les photos, excepté la dernière, ont été prises au Walckiers, lors de l'Opération Chlorophylle de mars 2023. La photo 10. a été prise lors de l'opération Chlorophylle 2022.

(1) L'auteur de ce rapport tient à remercier Michèle Rooseleir qui a repensé la façon de noter le recensement de chaque nichoir, ce qui a permis de le simplifier et de l'améliorer.

(2) Dans ce cas, on ne sait pas préciser si ce sont des animaux qui ont hiberné dans ces nichoirs et qui y restent encore ou si ce sont, simplement, des lérots qui utilisent ces nichoirs comme abris diurnes, ceux-ci pouvant d'ailleurs différer d'un jour à l'autre.

(3) A quelques exceptions près (observation d'un oiseau à proximité lors d'un passage précédent, découverte de plumes caractéristiques), l'attribution du nid à une espèce de mésange se base surtout sur les dimensions du trou d'envol. La Mésange bleue acceptant, parfois, des ouvertures plus grandes que celles qui lui sont normalement dédiées, ces identifications pourraient se révéler partiellement inexactes. Quant aux nids indéterminés, ils correspondent à des nichoirs dont lesdits trous d'envol ont été attaqués par les pics... avant ou après – on ne le sait pas ! –, la réalisation du nid, ce qui fausse la probabilité de lier un nichoir à une espèce donnée.

(4) Il s'agissait d'un nichoir pour Mésange charbonnière dont l'ouverture avait été attaquée et agrandie par un pic. Tant le bénévole CEBE en équilibre sur l'échelle – c'était moi ! –, que la personne en assurant la stabilité – c'était Josette ! –, furent surpris par cet écureuil bondissant du nichoir en une fraction de seconde... avant d'atterrir sur les épaules de Josette, pendant que je m'agrippais résolument au tronc !

(5) On rappellera que ce relevé est cumulatif et qu'un nichoir peut, par exemple, à la fois, héberger un lérot, dans un nid de lérot, qui contient des plumes de troglodyte (vraisemblablement dévoré !) et dont la face avant a été détruite par un pic ! Ceci pour ne pas additionner simplement les chiffres et conclure à l'inexactitude des totaux affichés.

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse. Ainsi, nous pourrions continuer à vous faire parvenir votre bulletin ! Pour nous contacter, un simple courriel suffit (à andrecozy@cebe.be ou à info@cebe.be) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué. Nous garantissons le respect de votre vie privée ; vos données ne seront utilisées que dans le cadre de notre association.





Observations

20/02/2024, *Myzia oblongoguttata* in het/au Moeraske

Par Bart Hanssens/Trad. par Michèle Rooseleir

Normaal komt deze soort vooral voor in de Kempen. Wij vonden dit exemplaar in een dennenboom van het Goede Herderspark. Eerder was *Myzia oblongoguttata* (Gestreept Lieveheersbeestje, **fig. 1.**) in 2018 al eens opgedoken in het Tenboschpark te Elsene. Het is groot en opvallend, maar de kleur en tekening vallen niet op de dennenknoppen.

De fauna op dennen zit vaak hoog in de boomtoppen, waar er meer naalden en bladluizen zijn. In het Goede Herderspark zijn ze echter gedeeltelijk vrijstaand, wat observaties op een normale hoogte mogelijk maakt. Het kleine dennenboombestand hier (**fig. 2.**), leverde al meerdere interessante lieveheersbeestjes op:

Dit jaar nog *Harmonia quadripunctata* (Harlekijnlieveheersbeestje, in copula op 15/02, geïsoleerd op 24/03, **fig. 3.**), en *Myrrha octodecimguttata* (Achtstippelig Lieveheersbeestje, **fig. 4.**). In 2017, *Anatis ocellata* (Oogvleklieveheersbeestje, **fig. 5.**), in 2005 en 2008: *Aphidecta obliterated* (Bruin Lieveheersbeestje, **fig. 6.**).



Fig. 1. (20/02/2024)



Fig. 2.



Fig. 4. (27/02/2024)



Fig. 5. (27/07/2017)



Fig. 3. (24/03/2024)



Fig. 6. (14/05/2005)

Cette espèce se rencontre surtout en Campine. J'ai trouvé cet exemplaire sur un conifère du parc Bon Pasteur. *Myzia oblongoguttata* (Coccinelle zébrée, **fig. 1.**) avait déjà été observée anciennement en 2018, dans le parc Tenbosch, à Ixelles. Elle est grande et remarquable, mais ses couleurs et dessin ne ressortent pas bien sur les bourgeons de conifères.

La faune inféodée aux pins se trouve souvent haut dans les cîmes, là où il y a davantage d'aiguilles et de pucerons. Dans le parc Bon Pasteur, les pins sont partiellement isolés, ce qui rend les observations possibles à hauteur d'homme. Ce petit massif de pins (**fig. 2.**) a déjà livré souvent quelques intéressantes coccinelles.

Cette année encore, ont été observées *Harmonia quadripunctata* (Coccinelle arlequin, en accouplement le 15/02, isolée le 24/03, **fig. 3.**), et *Myrrha octodecimguttata* (Coccinelle des cîmes, **fig. 4.**). En 2017, *Anatis ocellata* (Coccinelle ocellée, **fig. 5.**), et en 2005 et 2008, *Aphidecta obliterated* (Coccinelle brune, **fig. 6.**).

Crédit photographique : 1., 2., 3., 4. & 5. : Bart Hanssens ; 6. : Jacques Roses – Copyright © 2024 CEBE-MOB



Produits & Publications

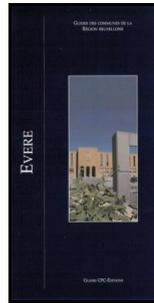
Publications



€ 2,5

1. Moulin d'Evere : dernière mouture

La saga séculaire du moulin, par
Alain Doornaert



€ 10

2. A la découverte des sites et monuments d'Evere



€ 5

3. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert, par Bernard Ide et Geneviève Vermoelen



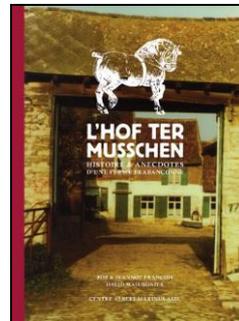
€ 15

4. Le petit Patrimoine de Woluwe-Saint-Lambert, par Geneviève Vermoelen



€ 15

5. Woluwe intime. Splendeurs des intérieurs, par Geneviève Vermoelen et Catherine Bioul



€ 16

6. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations



€ 16

7. Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen, par David Waiengnier

Format A4 couleur - 110 pages - 156 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 6. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes : € 3,50).

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Pour 7. **Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen** : achat uniquement via <https://www.fournilhtm.be/htm/traite-de-boulangerie/> ou au fournil lors des formations de boulangerie. Frais de port : € 2,75

Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ?

Rejoignez les bénévoles de la CEBE ! Le Moeraske (à Evere et Schaerbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous !

Participez à nos « journées de gestion » sur ces sites (le premier samedi du mois à l'Hof ter Musschen et le deuxième au Moeraske). Selon les saisons, venez nous aider à planter ou tailler des arbres, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foin, ... Aucune connaissance ou aptitude physique particulière n'est requise. Nos volontaires expérimentés vous encadreront, quel que soit votre âge. Et même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Car **une association comme la nôtre a aussi besoin d'aide dans d'autres domaines** : administratif, logistique, fonctionnel, juridique, informatique, rédactionnel, scientifique, pédagogique, ... Il y a tant à faire !

La préservation de la Nature est l'affaire de tous en général et de vous-même en particulier ! Venez-nous rejoindre et parlez-en à d'autres !.

Contact : Michel Moreels : 0469 / 166 020 ou michel.moreels57@hotmail.be / Denise Debacker : 0465 / 074 005 ou kavalove52@gmail.com.



Agenda

Visites – Animations – Gestions

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen et des visites spécifiques (écoles, groupes, etc.).

Visites guidées mensuelles des sites naturels

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de prairie, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous :

- Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld de la Woluwe à Woluwe-Saint-Lambert
Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.
- Moeraske/Walckiers : Parvis de l'Eglise Saint-Vincent à Evere.
Accès : tram 55, arrêt Fonson, bus 59, 64, 45, arrêt Saint-Vincent.

Dates :

- Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h 00.
- Moeraske/Walckiers : 2^e dimanche du mois, de 10 à 13 h 00.

Visite du Potager biologique du Houtweg

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous : Croisement rues de Verdun – Houtweg – L. Vandenhoven
Accès : tram 55, arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

Dates : Tous les 3^e samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h 00.

Visite du Jardin des Aromatiques du moulin d'Evere

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du moulin d'Evere, dont nous contons également l'histoire. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous : Rue du Moulin à vent, au pied du moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

Dates : tous les 4^e samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h 00.

Visites guidées « nature » réservées aux élèves des écoles secondaires

Découverte de la faune et de la flore de nos sites de l'Hof ter Musschen ou du Moeraske-Walckiers. Tout au long de l'année scolaire, à la demande (prendre contact avec les responsables, cf. coordonnées en p. 2).

Animations « nature » réservées aux enfants des écoles maternelles et primaires

Découverte de la flore et de la faune du jardin, initiation à la culture de légumes, sensibilisation à l'importance de la biodiversité et du développement durable. Le tout de manière ludique, à l'aide de contes, comptines, land-art, livres, revues, loupes, etc. Durée : environ 1 h 00.

Rendez-vous : Potager biologique du Houtweg : croisement rues de Verdun – Houtweg – Vandenhoven.
Accès : tram 55, arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

Quand : A la demande (contactez les responsables, cf. p. 2).

Formation de boulangerie traditionnelle



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII^e siècle).

Formation combinée avec exposés didactiques et visite du moulin de Woluwe. Maximum 12 personnes – Réservation indispensable par le site <https://www.fournilhtm.be>. Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30. PAF : € 30.

Four banal

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII^e siècle).

Une fois par mois (exceptionnellement 2 fois), le dimanche à 15 h 00 (enfournement à 15 h 15). Réservation indispensable sur reservation_cuisson@cebe.be – infos : <https://www.fournilhtm.be>. PAF : € 1 par pain.

Agenda 2^e trimestre 2024 : dimanches 26/05 & 23/06.

Journées de gestion

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h 00 à 16 h 30 (RV à 10 h 00 au fournil).

Moeraske : 2^e samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30.

(RV à 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel – rue Walkiers).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Tout don, aussi minime soit-il, est le bienvenu. Une attestation fiscale est délivrée pour tout don non cumulé d'au moins € 40,00 (hors cotisation) pour l'année civile.

Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB) de la CEBE à 1140 Bruxelles.

Pour tout autre paiement - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).

**Attention ! N'OUBLIEZ PAS DE PAYER VOTRE COTISATION 2024 ; Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !
N'attendez pas, réabonnez-vous dès aujourd'hui !**

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation !
Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB).

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510.

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format PDF). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par courriel à l'adresse info@cebe.be ou andrecoisy@cebe.be en nous communiquant leurs nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'elles puissent être identifiées sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un courriel avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de « L'Echo du Marais ». Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peuvent être mobilisés pour d'autres actions.

A vous de décider !

Activités Houtweg & Jardin des Aromatiques 2024

Par Michel Moreels

Au Moeraske, la CEBE compte plusieurs potagers qui font intégralement partie du site : c'est le **Potager biologique du Houtweg**, dont la gestion combine cultures et biodiversité. Dans le centre d'Evere, nous animons également le **Jardin des Aromatiques**, jouxtant l'ancien moulin ; il est, bien entendu, « nature admise ». On y trouve des plantes condimentaires communes et moins communes, qui ont de belles histoires et de multiples usages à nous faire découvrir. Les finalités des deux sites sont différentes mais les principes appliqués sont les mêmes.

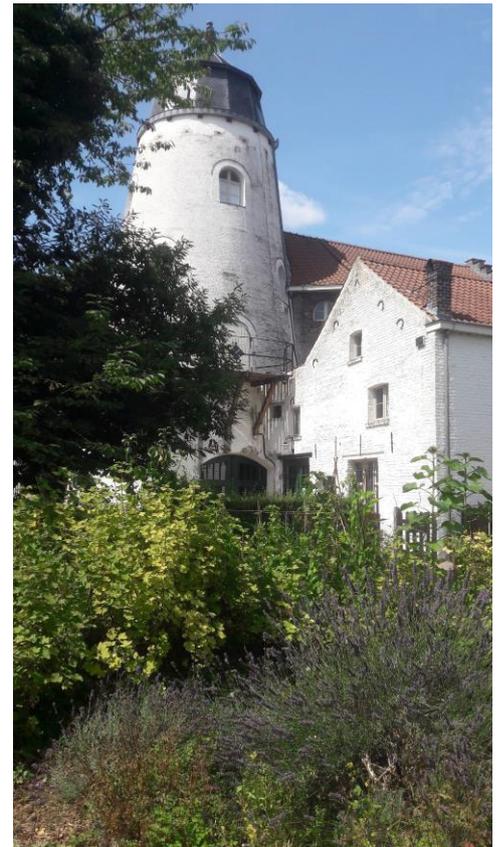
Si vous souhaitez tester si le jardinage vous attire ou apprendre des « trucs », si vous avez la main verte mais pas assez l'occasion de l'exercer, si vous voulez aider la CEBE, contactez-nous ! **Nous vous proposons de participer à l'entretien des lieux, de mettre les mains dans la terre pour y faire pousser des végétaux. Voici le programme des visites 2024.**

Cette année, le **Potager biologique du Houtweg** sera ouvert au public les **20/04, 18/05, 15/06, 20/07, 17/08 et 14/09** (soit tous les troisièmes samedis des mois d'avril à septembre).

Le **Jardin des Aromatiques** sera, quant à lui, accessible les **27/04, 25/05, 22/06, 27/07, 24/08 et 21/09** (soit tous les quatrièmes samedis des mois d'avril à septembre). Notez aussi que **le samedi 1^{er} juin**, le **Jardin** sera exceptionnellement ouvert toute la journée dans le cadre d'*Evere Food* ; des visites guidées vous le feront découvrir.

Comme les années précédentes, les visites guidées traditionnelles sur les deux sites débiteront à **14 h 00** et dureront approximativement 3 h 00. La P.A.F. est évidemment gratuite.

Contact : M. Moreels : 0469 / 166 020 ; michel.moreels57@hotmail.be



Le Jardin au pied du moulin d'Evere (Juillet 2023)
Michèle Rooseleir – Copyright © 2024 CEBE-MOB

Samedi 25 mai 2024 : initiation à la photographie de fleurs

Par Marc Hinderickx



Focus sur la Jacinthe des bois (Bois de Hal – Avril 2023)
Marc Hinderickx – Copyright © 2024 CEBE-MOB

Vous aimez les fleurs et vous aimez la photographie ?

Malheureusement, le résultat n'est pas toujours à la hauteur de vos attentes ! **Cette initiation à la photographie de fleurs est faite pour vous.**

La CEBE organise ce stage composé d'une partie théorique suivie de la pratique dans le **Jardin des Aromatiques d'Evere, à côté du moulin d'Evere.**

Cinq raisons pour lesquelles vous devriez photographier les fleurs :

1. Peaufiner votre sens de l'observation ;
2. Exercer votre patience ;
3. Découverte d'un monde insoupçonné ;
4. Développer votre expression artistique ;
5. Améliorer votre technique.

N'oubliez pas de vous inscrire car le nombre de places est limité (Marc.Hinderickx@gmail.com).

Lieu : Moulin d'Evere

Date : 25 mai 2024, de 14 h 00 à 17 h 00.

P.A.F. : gratuit.

Contact : M. Hinderickx : 0498 / 128 248 ; Marc.Hinderickx@gmail.com

Dates

NOS GESTIONS MENSUELLES

Merci de vous inscrire auprès d'André (andrecozy@cebe.be). Voici les prochaines dates de gestion :

- les **samedis 04/05, 01/06 & 06/07** à l'**Hof ter Musschen** ;
- les **samedis 11/05, 08/06 & 13/07** au **Moeraske-Walckiers**.

NOS VISITES GUIDÉES (nul besoin de s'inscrire : participation libre)

- **Di 05/05** : Hof ter Musschen – *Quelques facettes de l'Hof ter Musschen*, par N. Villafane.
- **Di 12/05** : Moeraske-Walckiers – *Le Moeraske en 20 spots*, par M. Moreels.
- **Sa 18/05** : Potager biologique du Houtweg – *Présentation du potager*, par M. Moreels.
- **Sa 25/05** : Jardin des Aromatiques du moulin d'Evere – *Visite du jardin*, par M. Moreels.
- **Di 02/06** : Hof ter Musschen – *Les Graminiformes*, par J. Randoux.
- **Di 09/06** : Moeraske-Walckiers – *Les Graminiformes*, par J. Randoux.
- **Sa 15/06** : Potager biologique du Houtweg – *Présentation du potager*, par M. Moreels.
- **Sa 22/06** : Jardin des Aromatiques du moulin d'Evere – *Visite du jardin*, par M. Moreels.
- **Di 07/07** : Hof ter Musschen – *L'Hof ter Musschen en 20 spots*, par M. Moreels.
- **Di 07/07** : Hof ter Musschen, de **14 h 00 à 17 h 00** – *Les Papillons*, par E. Fauville & L. D'Andrea
- **Di 14/07** : Moeraske-Walckiers – *Thème et guide à déterminer*.
- **Di 14/07** : Moeraske-Walckiers, de **14 h 00 à 17 h 00** – *Les Papillons*, par E. Fauville & L. D'Andrea.
- **Sa 20/07** : Potager biologique du Houtweg – *Présentation du potager*, par M. Moreels.
- **Sa 27/07** : Jardin des Aromatiques du moulin d'Evere – *Visite du jardin*, par M. Moreels.

Contacts : E. Fauville & L. D'Andrea : voir M. Moreels / M. Moreels : 02 / 460 38 54, michel.moreels57@hotmail.be / J. Randoux : 0470 / 929 833, lohanjean@skynet.be / N. Villafane : 0479 / 261 371 ; lalievillafane@gmail.com.

ATELIER PHOTOS (NOUVEAU !)

Samedi 25/05, à 14 h 00 dans le cadre du moulin d'Evere et de son Jardin des Aromatiques : *Initiation à la photographie des fleurs*, suivie d'un atelier pratique. Par M. Hinderickx (voir modalités p. 23).

VISITES GUIDÉES SPÉCIALES

Cycle La Botanique des rues (inscription requise) :

- **a. Ma 28/05** : à Evere, départ de l'église St-Vincent, de 14 à 16 h 30 (guide : J. Randoux) ;
- **b. Je 30/05** : à Evere, départ de l'église St-Vincent, de 10 à 12 h 30 (guide : A.-M. Paelinck) ;
- **c. Me 05/06** : à Evere, départ de l'église St-Vincent, de 14 à 16 h 30 (guide : Chr. Rombaix) ;
- **d. Ma 11/06** : à Woluwe-St-Lambert, départ de l'église St-Lambert, de 14 à 16 h 30 (guide : J. Randoux) ;
- **e. Je 13/06** : à Woluwe-St-Lambert, départ de l'église St-Lambert, de 14 à 16 h 30 (guide : Chr. Rombaix).

Inscriptions : pour les visites à Evere : à l'administration communale d'Evere, par courriel à ddo@evere.brussels ou par tél. au 02 / 247 63 35 ; pour les visites à Woluwe-St-Lambert : D. Debacker, par courriel sur kayalove52@gmail.com ou par tél. au 0465 / 074 005.

PARTICIPATION à DES ÉVÈNEMENTS

- **Sa 04/05** : Visites du Moeraske (10 h 00 & 14 h 00, départ de St-Vincent) dans le cadre de la **fête de l'Iris**.
- **Sa 01/06** : **Evere Food** (dans le cadre du moulin d'Evere), accès au Jardin des Aromatiques et visites guidées toute la journée.
- **Sa 22/06** : **Evere en fête**.

Auriez-vous une adresse courriel à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer de votre adresse courriel : pour vous rappeler une activité ou signaler une menace sur l'un de nos sites, ou pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier ».

Si vous souhaitez nous communiquer, modifier ou supprimer vos coordonnées courriel et autres, merci de nous écrire (à l'adresse andrecozy@cebe.be). Nous garantissons leur usage dans le cadre strict et unique de la CEBE, nous conformant ainsi à la loi sur la protection des données à caractère personnel.